## Lannion. Les habitants invités à recenser le patrimoine local

Christophe Ganne

Pour établir le périmètre d'un site protégé remarquable, Lannion a besoin de recenser son patrimoine historique. Les habitants vont être sollicités.

Publié le 19 Juil 20 à 17:34



Le patrimoine de Lannion va être recensé, les habitants seront mis à contribution. (©Le Trégor)

**Lannion** se lance dans l'élaboration d'un site patrimonial remarquable. Pour ce vaste rencensement de toutes les richesses de la commune, les habitants sont appelés à contribuer.

Le site patrimonial remarquable concerne tous les habitants. Chacun peut s'expr<br/>mer et proposer des idées. »

## Un nouveau périmètre

Ce nouveau dispositif permet de délimiter un périmètre à l'intérieur duquel deux outils peuvent être mis en place : un plan de sauvegarde et de mise en valeur pour le coeur historique et un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine. »

Pour établir ce périmètre un architecte du patrimoine, un urbaniste, une paysagiste et un historien ont été mandatés par **Lannion-Trégor Communauté** pour réaliser le diagnostic.

1 sur 2 19/07/2020 à 22:37

## Le patrimoine caché

Il faut ainsi tout recenser, les célèbres maisons à pans de bois bien sûr mais aussi énormément d'autres éléments moins connus, plus discrets voire cachés du patrimoine.

D'où l'appel à la population pour participer à des ateliers et au recensement.

## Des ateliers et des rencontres

Pour ce faire : un registre de concertation est mis à disposition à la mairie et au siège de Lannion-Trégor Communauté ou par courriel : spr.lannion@lannion-tregor.com ou en participant aux événements proposés.

Le premier aura lieu le mercredi 26 août à 16 h à la salle de conférence de l'espace Sainte-Anne à Lannion.

2 sur 2